

believe®

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2024

BELIEVE SA

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 503 543,93 euros

Siège social : 24 rue Toulouse Lautrec – 75017 Paris

Table des matières

Attestation des Responsables du rapport financier semestriel	2
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	3
Partie 1 : Etats financiers consolidés résumés intermédiaires du 1er janvier au 30 juin	4
Etat du résultat net consolidé	4
Autres éléments du résultat global	4
Etat de la situation financière consolidée	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	7
Notes annexes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	8
Note 1. Règles et méthodes comptables	8
Note 2. Faits marquants de la période	11
Note 3. Informations sectorielles	11
Note 4. Données Opérationnelles	13
Note 5. Impôts sur le résultat	14
Note 6. Transactions avec les parties liées	14
Note 7. Evénements postérieurs à la clôture	14
Partie 2 : Revue opérationnelle et financière.....	15

Attestation des Responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 1^{er} août 2024

Denis LADEGAILLERIE

Président Directeur Général

Xavier DUMONT

*Directeur Général adjoint en charge des
Finances et de la Stratégie du Groupe*

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

L'examen limité des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la société Believe S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des états financiers consolidés résumés intermédiaires avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les états financiers consolidés résumés intermédiaires sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 1^{er} août 2024

KPMG S.A.

Jérôme Lo lacono
Associé

Paris, le 1^{er} août 2024

ACA Nexia

Olivier Juramie
Associé

Partie 1 : Etats financiers consolidés résumés intermédiaires du 1er janvier au 30 juin

Etat du résultat net consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	30 juin 2024	30 juin 2023
Chiffre d'affaires	4.1	474 131	415 418
Coût des ventes		(315 003)	(276 940)
Frais marketing et commerciaux		(98 394)	(84 932)
Frais technologie et produits		(32 318)	(25 810)
Frais généraux et administratifs		(28 947)	(27 741)
Autres produits / (charges) opérationnels	4.2	(7 342)	1 975
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		852	(938)
Résultat opérationnel		(7 021)	1 033
Coût de l'endettement financier net		1 087	2 630
Autres produits / (charges) financiers		3 831	139
Résultat financier		4 919	2 769
Résultat avant impôts		(2 103)	3 802
Impôts sur le résultat	5	(3 149)	(1 820)
RÉSULTAT NET		(5 251)	1 982
Attribuable à :			
• Part du Groupe		(7 565)	334
• Participations ne donnant pas le contrôle		2 314	1 649
Résultat par actions revenant aux actionnaires de la société mère :			
• Résultat de base par action (en euros)		(0,07)	0,00
• Résultat dilué par action (en euros)		(0,07)	0,00

Autres éléments du résultat global

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat net consolidé	(5 251)	1 982
Ecart de conversion	360	(8 695)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	360	(8 695)
Réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	-	-
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	-	-
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	(4 891)	(6 713)
Attribuable à :		
• Part du Groupe	(6 262)	(4 888)
• Participations ne donnant pas le contrôle	1 371	(1 826)

Etat de la situation financière consolidée

<i>(En milliers d'euros)</i>	Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Goodwill		145 093	141 196
Autres immobilisations incorporelles		132 302	135 572
Immobilisations corporelles		30 779	30 960
Avances aux artistes et labels – part non courante	4.3	170 578	155 451
Participation dans les sociétés mises en équivalence		47 668	48 815
Actifs financiers non courants		10 154	9 576
Actifs d'impôt différé		20 546	20 107
Total des actifs non courants		557 119	541 677
Stocks		3 375	4 110
Créances clients		208 278	200 203
Avances aux artistes et labels – part courante	4.3	113 164	103 129
Autres actifs courants		39 916	38 275
Actifs d'impôts courants		3 168	4 074
Actifs financiers courants		4 148	1 354
Trésorerie et équivalents de trésorerie		183 554	214 221
Total des actifs courants		555 604	565 365
TOTAL DES ACTIFS		1 112 723	1 107 043
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		504	485
Primes d'émission		481 615	470 334
Actions auto-détenues		(965)	(1 113)
Réserves consolidées		(79 814)	(77 022)
Ecart de conversion		(20 616)	(21 919)
Capitaux propres – Part du Groupe		380 724	370 766
Participations ne donnant pas le contrôle		9 814	8 442
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		390 537	379 208
PASSIF			
Provisions non courantes		520	409
Dettes financières non courantes		22 190	21 510
Autres passifs non courants		16 987	16 473
Passifs d'impôt différé		20 290	20 708
Total des passifs non courants		59 988	59 100
Provisions courantes		1 681	1 624
Dettes financières courantes		9 465	10 381
Dettes fournisseurs et passifs sur contrats	4.4	614 878	611 756
Autres passifs courants		30 371	40 616
Passifs d'impôts courants		5 803	4 357
Total des passifs courants		662 198	668 734
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		1 112 723	1 107 043

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	30 juin 2023
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	(5 251)	1 982
Amortissements et dépréciations des immobilisations	24 789	21 152
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	5 824	3 626
Coût de l'endettement financier	(1 087)	(2 630)
Charge d'impôts	3 149	1 820
Dotations nettes aux provisions et avantages au personnel	193	(84)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, incluant les dividendes reçus	333	1 239
Neutralisation des plus ou moins-values de cession	(59)	(925)
Autres éléments sans effets de trésorerie	(4 446)	(7 587)
Impôts recouvrés / payés	(2 268)	(2 870)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(34 268)	(42 900)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(13 091)	(27 177)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 308)	(18 415)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	60	970
Acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	-	(36 559)
Diminution (augmentation) des prêts	(667)	7
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants	(2 365)	(619)
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(18 280)	(54 616)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts	(450)	(1 488)
Remboursement des dettes de loyer	(5 481)	(5 087)
Intérêts financiers reçus (payés)	1 946	3 205
Augmentation (réduction) de capital par les actionnaires	2 913	814
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 072)	(2 556)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de trésorerie passive à l'ouverture	214 221	303 345
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nette de trésorerie passive avant incidence des différences de conversion	(32 443)	(84 349)
Incidence des différences de conversion	1 776	(8 794)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de trésorerie passive à la clôture	183 554	210 202
<i>Dont :</i>		
● Trésorerie et équivalents de trésorerie	183 554	210 202
● Trésorerie passive	-	-

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros, excepté pour le nombre d'actions	Part attribuable au Groupe						Capitaux propres Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions Auto- détenues	Réserves consolidées	Ecart de conversion			
CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2023	96 764 109	484	468 715	(1 358)	(78 787)	(13 143)	375 911	8 951	384 862
Réévaluations du passif net des régimes à prestations définies							-	-	-
Différences de conversion						(5 221)	(5 221)	(3 474)	(8 695)
Autres éléments du résultat global						(5 221)	(5 221)	(3 474)	(8 695)
Résultat de la période					334		334	1 649	1 982
Résultat global					334	(5 221)	(4 888)	(1 826)	(6 713)
Augmentation de capital	168 506	1	813				814		814
Variations nettes des titres auto- détenus				129	15		145		145
Paievements fondés sur des actions					3 144		3 144		3 144
Autres							-	1 440	1 440
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023	96 932 615	485	469 528	(1 228)	(75 294)	(18 364)	375 126	8 566	383 692

En milliers d'euros, excepté pour le nombre d'actions	Part attribuable au Groupe						Capitaux propres Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions Auto- détenues	Réserves consolidées	Ecart de conversion			
CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2024	97 086 350	485	470 334	(1 113)	(77 022)	(21 919)	370 766	8 442	379 208
Réévaluations du passif net des régimes à prestations définies							-	-	-
Différences de conversion						1 303	1 303	(943)	360
Autres éléments du résultat global						1 303	1 303	(943)	360
Résultat de la période					(7 565)		(7 565)	2 314	(5 251)
Résultat global					(7 565)	1 303	(6 262)	1 371	(4 891)
Augmentation de capital	3 622 435	18	11 281				11 299		11 299
Variations nettes des titres auto- détenus				148	14		163		163
Paievements fondés sur des actions					4 758		4 758		4 758
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024	100 708 785	504	481 615	(965)	(79 814)	(20 616)	380 724	9 814	390 537

En 2024, l'augmentation du nombre d'actions, de capital social et de prime d'émission est principalement liée dans le contexte de l'OPA

- à l'exercice de la totalité des BSA/BSPCE émis par le Groupe qui n'étaient pas encore exercés,
- à l'accélération du plan d'action de performance 2021 de septembre à mai 2024.

En 2023, pour les « Participations ne donnant pas le contrôle », la ligne « Autres » correspond à la comptabilisation provisoire de l'affectation du prix d'acquisition de la société Morning Glory Music (MGM) acquise en 2022.

La variation des écarts de conversion correspond à l'impact des variations de taux sur les capitaux propres libellés en devises autres que l'Euro de nos filiales étrangères. En 2024, la variation positive des écarts de conversion provient majoritairement de nos sociétés basées au Royaume-Uni, en Inde et aux Etats-Unis partiellement compensée par celles en Turquie. En 2023, la variation négative des écarts de conversion provenait principalement de nos sociétés basées en Turquie.

Notes annexes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Note 1. Règles et méthodes comptables

Présentation du Groupe

La société Believe SA (ci-après la « Société ») a été immatriculée le 7 avril 2005. La Société est domiciliée en France. Son siège social se situe au 24 rue Toulouse Lautrec - 75017 Paris - France.

Le Groupe est l'un des leaders du marché de la musique numérique pour les labels indépendants et les artistes locaux. Le Groupe est doté d'une solide expérience dans le domaine du développement numérique des artistes et dans l'optimisation de la performance de catalogue. Le Groupe a construit son modèle pour être au cœur de la révolution numérique de l'industrie de la musique et bénéficier ainsi des tendances structurelles favorables du marché. Le modèle d'affaires du Groupe consiste à partager avec les artistes les revenus générés au travers des plateformes de distribution numérique et des réseaux sociaux. La croissance de cette quote-part de revenus provient de l'attractivité du Groupe auprès des artistes et labels locaux ainsi que des évolutions structurelles du marché.

Son implantation internationale est un facteur clé de différenciation, car le Groupe a commencé très tôt à investir hors de France, notamment dans les marchés européens et asiatiques, où le Groupe a pu construire de solides positions au cours des dernières années. Alors que le taux de pénétration du streaming par abonnement est élevé sur certains marchés matures tels que les pays d'Europe du Nord, il est encore relativement faible dans certains autres pays développés où le marché de la musique enregistrée est de taille significative. C'est le cas de l'Europe occidentale et de certains marchés dits émergents, tels que l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et la région Asie-Pacifique, où le potentiel de croissance est donc très significatif.

Le Groupe cible en priorité des genres de musique digitaux, dont la promotion et le marketing se font principalement sur les plateformes de streaming et de médias sociaux. Les revenus générés sur ces plateformes constituent également la principale source de monétisation pour les artistes du genre concerné. Believe propose par ailleurs des offres dédiées pour les artistes digitaux et les labels en fonction de leurs besoins et stades de développement. Le Groupe est ainsi organisé en tant que plateforme numérique mondiale, qui développe pour tous les artistes des solutions technologiques à forte valeur ajoutée, adaptées à chaque étape de leur carrière, qu'ils soient créateurs de musique, artiste émergent, artiste confirmé ou artiste de premier plan. Cette approche qui permet de couvrir toutes les catégories d'artistes, du créateur de musique à l'artiste de premier plan, est un autre facteur de différenciation, Believe étant un des seuls groupes de musique à offrir des solutions adaptées à chaque étape de carrière de l'artiste.

Le Groupe a construit un modèle unique basé sur une plateforme technologique centrale évolutive grâce à l'utilisation intensive des données, qui permet de fournir le même niveau de service dans toutes les géographies tout en générant des économies d'échelle. Les équipes déployées dans les entités locales s'appuient sur les produits et solutions développés par la Plateforme Centrale pour accompagner le développement des artistes et labels locaux. Cette organisation permet au Groupe de conduire de manière efficace et rentable ses activités. Cette organisation articulée entre une Plateforme Centrale et des équipes locales solides avec une forte expertise en musique et en numérique, formées au meilleur usage des outils et solutions développées centralement, permet d'offrir la meilleure qualité de service possible.

Avec 2 020 salariés au 30 juin 2024 et une présence dans plus de 50 pays, le Groupe bénéficie ainsi de capacités technologiques de pointe et met au service des artistes son expertise musicale, en marketing numérique et analyse de données partout dans le monde, avec notamment l'appui de plus de 250 experts produits et IT. Le Groupe exploite plusieurs marques commerciales dont Believe, TuneCore, Nuclear Blast, Naïve, Groove Attack, AllPoints, Ishtar and Byond.

Ses principales filiales sont situées dans les pays suivants : Allemagne, Canada, Chine, États-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Royaume-Uni, Russie, Singapour et Turquie.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme le « Groupe »).

1.1. Base de préparation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2024 du Groupe doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels présents dans le Document d'Enregistrement Universel approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mars 2024.

Ce jeu de comptes consolidés résumés intermédiaires a été arrêté par le conseil d'administration le 1^{er} août 2024.

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB (International Accounting Standard Board), et adoptés par l'Union Européenne. L'ensemble des normes adoptées par l'Union européenne (UE) peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02023R1803-20240109>

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Normes, amendements et interprétations appliqués par le Groupe

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2024 du Groupe ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers intermédiaires résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 arrêtés par le conseil d'administration du 13 mars 2024.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 et décrites ci-après :

- Amendements à la norme IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement avec les fournisseurs et Passifs non courants assortis de clauses restrictives
- Amendements à la norme IFRS 16 - Passif de location dans le cadre d'une cession bail

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2024.

Cas spécifique de l'amendements à IAS 12 : Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

L'Union européenne a adopté le 14 décembre 2022 une directive mettant en œuvre la réforme du « Pilier 2 » de l'OCDE. La France a voté cette transposition dans le cadre du projet de loi de finances pour 2024. Les règles dites du « Pilier 2 » s'appliquent donc à toutes les entités effectivement contrôlées par Believe. L'IASB a publié en mai 2023 une modification d'IAS 12 qui comprend une exemption temporaire obligatoire, pour l'exercice 2023, relative à l'application d'IAS 12 aux calculs du « Pilier 2 ». Cet amendement a été formellement adopté par l'Union Européenne en novembre 2023 et était donc pleinement applicable au 31 décembre 2023.

Nous considérons que même si le Groupe pourrait être soumis aux règles du « Pilier 2 » à partir du 1^{er} janvier 2024 dans certaines juridictions, le Groupe n'attend pas d'incidences fiscales significatives sur les états financiers.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB non encore adoptés par l'UE ou non appliqués par anticipation par le Groupe au 30 juin 2024

Pour l'exercice 2024, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 30 juin 2024 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Amendements à IFRS 7 et IFRS 9 - Classification et évaluation des instruments financiers
- Amendements à IAS 21 - Manque d'échangeabilité sur les effets des variations des taux de change
- Améliorations annuelles Volume 11
- IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Comparabilité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers consolidés clos le 31 décembre 2023 à l'exception des points suivants qui font l'objet de méthodes d'évaluation spécifiques :

- L'impôt sur le résultat : la charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité ;
- Les avantages au personnel : La charge de la période relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond à la moitié de la charge projetée pour l'ensemble de l'exercice en cours. Conformément aux exigences des normes IAS 19 et IAS 34, l'obligation nette au titre des avantages postérieurs à l'emploi dans les états financiers intermédiaires tient compte, le cas échéant, des changements significatifs des conditions de marché.

Le Groupe enregistre généralement un chiffre d'affaires plus élevé au cours du dernier trimestre de l'exercice, du fait de l'accroissement des activités des plateformes de distribution et médias sociaux dépendant de la publicité à l'approche des fêtes de fin d'année, ayant pour conséquence une croissance de leurs revenus publicitaires, venant augmenter l'assiette de leur chiffre d'affaires retenu pour calculer les reversements devant être payés au Groupe.

En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2024 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2024.

1.2. Recours à jugement et estimation

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires nécessite le recours à des jugements, estimations comptables et hypothèses pour la détermination de la valeur comptable de certains actifs et passifs et de certains produits et charges. Ces estimations et hypothèses font l'objet d'un examen régulier afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique du Groupe, de la conjoncture économique et des informations dont le Groupe dispose. Certains événements pourraient conduire à des changements des estimations et hypothèses, ce qui aurait une incidence sur la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Les estimations et hypothèses qui ont été déterminées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires concernent :

- La détermination de la durée retenue et des taux d'actualisation des contrats de location ;
- L'activation des impôts différés ;
- Le caractère recouvrable des avances versées aux artistes et labels ;
- L'estimation du chiffre d'affaires ;
- L'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants ;
- L'évaluation des incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et estimation des dettes relatives aux compléments de prix ; en l'absence d'indice de perte de valeur, les tests de dépréciation des UGT au 30 juin 2024 n'ont pas été mis à jour par rapport aux tests réalisés par le Groupe dans le cadre de l'établissement des états financiers annuels au 31 décembre 2023 ;
- L'évaluation des engagements de retraites et les paiements en actions.

La nature des estimations et jugements réalisés est décrite dans la note 1.3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

Note 2. Faits marquants de la période

Offre publique d'achat simplifiée initiée par Upbeat Bidco sur les actions de la société Believe

Le 12 février 2024, Denis Ladegaillerie, le fonds d'investissement EQT X et des fonds gérés par TCV ont annoncé s'être constitués en consortium dans le but d'initier, via un véhicule dédié (Upbeat Bidco SAS), une offre publique d'achat sur les actions de la Société Believe au prix de 15 € par action, à la suite de l'acquisition d'un bloc représentant 71,92 % du capital et 77,42 % du nombre théorique de droits de vote de la Société via le rachat des actions détenues par TCV Luxco BD S.à r.l., Ventech et XAnge (cf. le communiqué publié par le consortium le 12 février 2024 ainsi que le communiqué publié par la Société le même jour, disponibles sur le site institutionnel de la Société).

Le Conseil d'administration a constitué un comité ad-hoc, composé de trois administrateurs indépendants, afin de suivre les travaux de l'expert indépendant et de préparer un projet d'avis motivé sur l'Offre.

À la suite de l'annonce de l'Offre par le Consortium, le Conseil d'administration de la Société a reçu une manifestation d'intérêt exploratoire, préliminaire et non engageante, de la part de Warner Music group en vue d'un rapprochement potentiel avec Believe. Le 6 avril 2024, le Comité Ad-Hoc de Believe a pris note de la décision de Warner Music Group de ne pas soumettre d'offre ferme de rapprochement avec Believe, comme indiqué dans le communiqué de presse de Warner Music Group ce même jour.

Le Consortium a indiqué par communiqué du 12 avril 2024 qu'il n'avait plus l'intention de demander un retrait obligatoire dans le cadre de l'Offre.

Le Conseil d'Administration de Believe s'est réuni le 18 avril 2024 et a notamment pris connaissance (i) des travaux et de la recommandation du Comité Ad-Hoc, composé des trois administratrices indépendantes, et (ii) des conclusions du cabinet Ledouble, désigné en qualité d'expert indépendant le 11 février 2024, dont le rapport conclut au caractère équitable, d'un point de vue financier, des termes de l'Offre pour les actionnaires apportant volontairement leurs titres à l'Offre, et à l'absence d'éléments connexes susceptibles de préjudicier aux intérêts des actionnaires. Le Conseil d'Administration a rendu, à l'unanimité des membres ayant pris part au vote, un avis motivé favorable sur l'Offre, en considérant que celle-ci est dans l'intérêt de la Société, de ses salariés et de ses actionnaires.

Le 24 juin 2024, l'Autorité des marchés financiers a publié le résultat de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Upbeat Bidco, consortium composé des fonds TCV et EQT X et du fondateur et Président Directeur Général de la Société, Monsieur Denis Ladegaillerie, sur les titres de la société Believe, à la suite de la clôture de l'Offre intervenue le 21 juin 2024. Upbeat Bidco a acquis, dans le cadre de l'Offre, qui s'est déroulée du 3 juin au 21 juin 2024, 19 619 422 actions de Believe. A l'issue de l'Offre, Upbeat Bidco détient 95 664 106 actions Believe représentant 19 droits de vote, soit 94,99 % du capital et au moins 94,29 % des droits de vote théoriques bruts de Believe.

Au moment de la publication de ce rapport financier semestriel, le consortium détient 96,02 % du capital social.

Dans le cadre de la nouvelle structure actionnariale à la suite du résultat de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Upbeat Bidco sur les actions de la société Believe, le Conseil d'administration de la société a évolué. À la suite du départ de Ventech en tant qu'administrateur en raison de la cession de l'intégralité des titres détenus dans Believe, le Conseil d'administration a procédé à la cooptation d'un nouvel administrateur représentant EQT X, Andrew Fisher. La ratification d'Andrew Fisher sera soumise au vote de l'Assemblée Générale qui se tiendra l'année prochaine, en 2025. Andrew Fisher sera nommé au Comité d'audit ainsi qu'au Comité RSE.

Le Conseil d'administration a également nommé deux censeurs, Michael Kalfayan (General Partner chez TCV) et Nicolas Brugère (Partenaire chez EQT X, Responsable France & Benelux).

Note 3. Informations sectorielles

3.1. Données sectorielles clés

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés annuels et sont décrites dans les notes aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Le Groupe a recours aux agrégats suivants pour évaluer la performance des secteurs opérationnels présentés :

- Le chiffre d'affaires correspondant au chiffre d'affaires présenté dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires ;
- L'EBITDA ajusté calculé sur la base du résultat opérationnel avant (i) amortissements et dépréciations, (ii) paiements fondés sur les actions (IFRS 2) y compris charges sociales et abondements de l'employeur, (iii) autres produits et charges opérationnels, et (iv) amortissements des actifs identifiés à la date d'acquisition nets des impôts différés pour la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Aucune donnée bilantielle par secteur opérationnel n'est présentée au principal décideur opérationnel (PDO).

(En milliers d'euros)	30 juin 2024				30 juin 2023			
	Solutions Premium	Solutions Automatisées	Autre - Plateforme Centrale	TOTAL	Solutions Premium	Solutions Automatisées	Autre - Plateforme Centrale	TOTAL
Chiffre d'affaires	440 893	33 238	-	474 131	388 484	26 934	-	415 418
EBITDA ajusté	65 178	8 188	(42 058)	31 307	57 187	4 504	(37 478)	24 213

3.2. Réconciliation avec les données financières du Groupe

L'EBITDA ajusté se réconcilie avec le résultat opérationnel comme suit :

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat opérationnel	(7 021)	1 033
Retraitement des charges de dépréciations et d'amortissements	24 789	21 152
Retraitement des paiements fondés sur des actions y compris charges sociales et abondements de l'employeur	5 824	3 626
Retraitement des autres produits et charges opérationnels	7 342	(1 975)
Retraitement des amortissements des actifs identifiés à la date d'acquisition nets des impôts différés pour la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	374	377
EBITDA AJUSTÉ	31 307	24 213

3.3. Informations par zones géographiques

Conformément à IFRS 8.33, le chiffre d'affaires réalisé en France et à l'étranger est présenté ci-dessous sur la base de la localisation des opérations du Groupe :

Chiffre d'affaires :

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
France	78 413	66 528
Allemagne	53 520	54 144
Europe hors France et Allemagne	151 998	121 877
Amériques	73 856	60 626
Asie / Océanie / Afrique	116 345	112 244
Total chiffre d'affaires	474 131	415 418

La répartition des actifs non courants en France et à l'étranger est présentée ci-dessous sur la base de la localisation de l'entité juridique portant les actifs :

Actifs non courants ⁽¹⁾ :

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
France	93 813	99 865
Allemagne	43 331	45 076
Europe hors France et Allemagne	127 839	123 691
Amériques	35 938	35 595
Asie / Océanie / Afrique	54 920	52 318
Total actifs non courants ⁽¹⁾	355 841	356 544

⁽¹⁾ Hors actifs financiers non courants, part non courante des avances aux artistes et labels, actifs d'impôt différé.

3.4. Clients importants

Au 30 juin 2024, les trois clients les plus importants représentent 31%, 27% et 9% du chiffre d'affaires total ; ils représentaient 31%, 27% et 9% du chiffre d'affaires total au 30 juin 2023.

Note 4. Données Opérationnelles

4.1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires par nature

(En milliers d'euros)	30 juin 2024		30 juin 2023	
Ventes numériques	424 019	89,4%	379 814	91,4%
Autres ⁽¹⁾	50 112	10,6%	35 604	8,6%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	474 131	100%	415 418	100%

⁽¹⁾ Les montants présentés sur la ligne « Autres » correspondent majoritairement aux activités d'édition et de vente de supports physiques.

4.2. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe se composent des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Plus ou moins-values des cessions d'actifs	60	-
Produits / (coûts) liés aux acquisitions	(862)	(1 325)
Autres produits / (charges) opérationnels	(6 540)	3 300
TOTAL AUTRES PRODUITS / (CHARGES) OPÉRATIONNELS	(7 342)	1 975

Au 30 juin 2024, la ligne « Autres produits / (charges) opérationnels » comprend principalement des charges engagées par Believe pour son compte pour un montant de (5,8) millions d'euros liées à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Upbeat Bidco sur les actions de la société Believe.

Au 30 juin 2023, la ligne « Autres produits / (charges) opérationnels » comprenait principalement un produit lié à la renégociation du bail des locaux du siège social de Believe en France.

4.3. Avances aux artistes et labels

Les avances aux artistes et labels s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Avances aux artistes et labels part courante	113 164	103 129
Avances aux artistes et labels part non courante	170 578	155 451
TOTAL AVANCES AUX ARTISTES ET LABELS NETTES	283 742	258 580

Le niveau plus élevé des avances aux artistes et labels par rapport à décembre 2023 reflète la croissance de l'activité du Groupe ainsi que l'évolution de certaines conditions commerciales avec essentiellement des labels (allongement de la durée des contrats, augmentation de la marge du Groupe, etc.).

4.4. Dettes fournisseurs et passifs sur contrats

Les dettes fournisseurs et passifs sur contrats se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dettes fournisseurs	561 914	558 403
Passifs sur contrats ⁽¹⁾	52 964	53 353
TOTAL FOURNISSEURS ET PASSIFS SUR CONTRATS	614 878	611 756

⁽¹⁾ Les passifs sur contrats à l'ouverture de chaque exercice se recyclent en très grande majorité en chiffre d'affaires au cours de l'exercice.

Note 5. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité. Ce taux est ajusté pour tenir compte de l'impact fiscal de certains éléments comptabilisés au cours du semestre clos au 30 juin 2024 et 30 juin 2023 respectivement. Le taux effectif d'impôt du Groupe est déterminé à partir du résultat avant impôt qui agrège indifféremment les bénéfices et les pertes des entités fiscales du Groupe. Dès lors que les produits d'impôts différés sur les pertes ne sont pas intégralement reconnus, le taux effectif d'impôt apparaissant ne mesure non pas le taux de taxation effectif des résultats du Groupe mais le taux de taxation des bénéfices et la part des pertes dont le recouvrement excède 5 ans. Par conséquent, le taux d'impôt effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par le Groupe du taux d'impôt effectif dans les états financiers annuels.

Pour le semestre clos au 30 juin 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'établit à 3 149 milliers d'euros qui s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables supérieures aux produits d'impôts différés reconnus sur les pertes antérieures.

Pour le semestre clos au 30 juin 2023, la charge d'impôt sur le résultat s'établit à 1 820 milliers d'euros qui s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables supérieures aux produits d'impôts différés reconnus sur les pertes antérieures, par les produits d'impôts différés non reconnus, et par les retenues à la source sur les dividendes internes perçus.

Note 6. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont similaires à identifiées au 31 décembre 2023 modulo les changements liées à l'évolution de l'actionariat (voir la note 2 – Faits marquants de l'exercice de ce présent document)

Les transactions avec les parties liées intervenues au cours du 1^{er} semestre 2024 sont de même nature à celles identifiées au 31 décembre 2023.

Note 7. Événements postérieurs à la clôture

Partenariat stratégique avec le label indépendant majeur Global Records

Le 8 juillet 2024, Believe a annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec Global Records, la plus importante société indépendante de musique dance d'Europe centrale et orientale. Dans le cadre de l'accord, la finalisation de l'acquisition d'une participation de 25 % dans Global Records par Believe aura lieu au cours du second semestre 2024.

Ce partenariat stratégique s'inscrit dans la stratégie de Believe consistant à se concentrer sur les genres musicaux pour lesquels le développement des artistes et la consommation de musique sont digitaux. Il élargit également la relation existante entre Believe et Global Records, qui a conduit à l'expansion territoriale et au développement du catalogue de Global Records depuis 2016. Cette alliance devrait accélérer la croissance de Global Records et lui permettre de devenir un leader mondial, en joignant l'expertise de Believe dans le développement de genres musicaux ayant transitionné vers le numérique dans de multiples marchés et sa capacité inégalée à faire évoluer et grandir des entreprises locales, au modèle de service complet puissant de Global Records et à ses capacités A&R dans la musique dance.

Partie 2 : Revue opérationnelle et financière

Avertissement

Ce document contient des informations prospectives concernant la situation financière, les résultats et la stratégie du Groupe. Bien que nous estimions qu'elles reposent sur des hypothèses raisonnables, ces informations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, y compris des problématiques qui nous sont inconnues ou ne sont pas considérées à présent comme substantielles et il ne peut être garanti que les événements attendus auront lieu ou que les objectifs énoncés seront effectivement atteints. Des informations plus détaillées sur les risques potentiels pouvant affecter nos résultats financiers sont disponibles dans le Document d'Enregistrement Universel approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mars 2024. Sous réserve de la réglementation applicable, le Groupe ne s'engage nullement à mettre à jour les informations prospectives à la lumière des développements futurs. A la date de publication du présent rapport, cette description reste valable et permet d'apprécier les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2024.

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives aux résultats du Groupe conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes de la Société. Le rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires figure en page 3 du présent document.

Analyse des résultats pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 30 juin 2023

Principaux indicateurs du compte de résultat consolidé <i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin 2024	Semestre clos le 30 juin 2023
Chiffre d'affaires	474,1	415,4
Coût des ventes	(315,0)	(276,9)
Frais marketing et commerciaux	(98,4)	(84,9)
Frais technologie et produits	(32,3)	(25,8)
Frais généraux et administratifs	(28,9)	(27,7)
Autres produits et charges opérationnels	(7,3)	2,0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,9	(0,9)
Résultat opérationnel	(7,0)	1,0
Résultat financier	4,9	2,8
Résultat avant impôt	(2,1)	3,8
Impôts sur le résultat	(3,1)	(1,8)
Résultat net	(5,3)	2,0
EBITDA ajusté	31,3	24,2

Performance opérationnelle

Believe a encore augmenté son chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2024, reflétant une solide performance de la liste existante d'artistes et de labels. Au cours du 1^{er} semestre 2024, le Groupe est resté à la pointe du développement de l'audience, favorisant la monétisation numérique dans un nombre croissant de genres musicaux numériques.

Believe a une fois de plus confirmé son leadership en France en matière de nouvelles sorties et son succès dans le développement durable des artistes au 1^{er} semestre 2024, comme l'illustrent les données récemment publiées par le SNEP. Pour la première fois, Believe s'est classé en tête des Top Albums et des Top Singles en streaming. Sa part de marché est

particulièrement élevée pour les artistes locaux, avec 40 % des singles locaux les plus écoutés et 30 % des albums locaux les plus streamés (physiques et numériques). De plus, Believe a placé 5 artistes dans le Top 10 au 1er semestre 2024, prouvant sa capacité unique à développer plusieurs artistes dans plusieurs genres au sommet du marché.

Avec le soutien du Groupe, plusieurs artistes de rap français ont atteint de nouveaux sommets au 2ème 2024, parmi lesquels KeBlack, Heuss l'Enfoiré, Uzi ou Carbonne. Believe a également connu un succès équivalent au Brésil avec G.A. et Grego, deux artistes hip hop / trap locaux. Le Groupe a également réussi à développer plusieurs artistes pop en Europe et en Asie les aidant à devenir des artistes de premier plan, notamment le groupe britannique Sea Girls, le groupe australien Royal Otis, Harvi, Nlrvoir Pannu et Fahean Abdullah en Inde, ainsi que plusieurs artistes indonésiens avec le lancement d'un nouveau label dédié au genre musical Java Pop. Believe a également soutenu le développement de Sevdaliza, une artiste électro irano-néerlandaise qui est passée de TuneCore aux Solutions Premium, dont le récent titre Ride or Die part 2 est entré dans le Spotify Daily Top 50 dans 19 pays, dont 11 dans le top 10, et dont le titre Alibi a généré plus de 67 millions de streams en deux semaines.

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté de 58,7 millions d'euros, soit 14,1 %, au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant de 415,4 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 474,1 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

Le tableau ci-dessous présente le passage du chiffre d'affaires au chiffre d'affaires organique à taux de change constant ainsi que les taux de croissance pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 30 juin 2023 :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Variation S1 2023 – S1 2024		Semestre clos le 30 juin 2023
		En millions d'euros	En %	
Chiffre d'affaires consolidé	474,1	58,7	14,1%	415,4
Variations de périmètre	(10,1)	(10,1)	-	-
Impacts de change	2,5	2,5	-	-
IAS 29 Hyperinflation	(0,2)	(0,2)	-	-
Chiffre d'affaires organique à taux de change constant	466,4	51,0	12,3%	415,4

La répartition entre le chiffre d'affaires tiré des ventes numériques et des autres activités (comprenant principalement les ventes de supports physiques et l'édition et, dans une moindre mesure les produits dérivés, l'organisation d'événements musicaux (Live), les droits voisins, la synchronisation, et le partenariat de marques (Branding)), est la suivante :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Variation S1 2023 – S1 2024		Semestre clos le 30 juin 2023
		En millions d'euros	En %	
Ventes numériques	424,0	44,2	11,6%	379,8
Autres	50,1	14,5	40,7%	35,6
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	474,1	58,7	14,1%	415,4

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par une croissance organique à taux de change constant¹ de 12,3 %, soit 51 millions d'euros, par les impacts positifs de l'acquisition de Sentric Music Group lors du 1^{er} semestre 2023 et du traitement de l'hyperinflation en Turquie pour 0,2 million d'euros partiellement compensé par un impact change défavorable pour 2,5 millions d'euros.

Le Groupe a enregistré une croissance du chiffre d'affaires lié aux ventes numériques de 11,6 % par rapport au semestre clos le 30 juin 2023, reflétant les solides performances du streaming payant soutenues par des augmentations de prix sur

¹ La croissance organique à taux de change constant correspond à la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, à taux de change comparable à l'année N-1, c'est-à-dire retraitée de l'impact de l'évolution des taux de change ainsi que de la norme IAS 29 « Hyperinflation ».

plusieurs grandes plateformes numériques. La monétisation du streaming financé par la publicité n'a toutefois pas progressé et, est restée faible, notamment en Asie. Par ailleurs, ces revenus ont été affectés par des impacts de change négatifs durant la période.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes non-numériques du Groupe a enregistré une augmentation de 40,7 % au cours du semestre clos le 30 juin 2024, principalement lié à l'intégration des activités d'édition de Sentric Music Group.

Au premier semestre 2024, la croissance du chiffre d'affaires a atteint 3,7 % en Asie-Pacifique et en Afrique, qui ont représenté 24,5 % du chiffre d'affaires du Groupe. Le niveau d'activité en Chine et au Japon, où le Groupe est en train de construire sa position, a été fort tout au long du semestre, à contrario de plusieurs marchés d'Asie du Sud-Est où les revenus, notamment du streaming financé par la publicité, ont diminué ou légèrement augmenté comme en Inde.

Les Amériques ont progressé de 21,8 % et ont représenté 15,6 % du chiffre d'affaires du Groupe. La performance du semestre a été améliorée par la réaffectation des revenus de Sentric Music Group aux Etats-Unis. Le niveau d'activité a été élevé tout au long du semestre au Mexique, tandis que le Brésil a enregistré un ralentissement de la croissance de son chiffre d'affaires. TuneCore a atteint un niveau de revenus solide grâce à son programme de marketing TuneCore Accelerator, tout en enregistrant une forte croissance de ses activités d'édition, principalement lié à l'intégration des activités de Sentric Music Group.

Le chiffre d'affaires de la France a augmenté de 17,9 % au premier semestre 2024 et représente 16,5 % du chiffre d'affaires du Groupe. Le Groupe a confirmé sa position de leader pour les artistes locaux en France, notamment dans le domaine du Rap. Les ventes non numériques ont également été très dynamiques, tirées par les activités Live et Branding. Le chiffre d'affaires de l'Allemagne a diminué de 1,2 % au premier semestre 2024 et représente 11,3 % du chiffre d'affaires du Groupe. Les ventes numériques ont continué à progresser au cours du semestre, confirmant le positionnement du Groupe sur les artistes locaux et la diversification continue des genres musicaux. Les ventes non numériques ont continué à diminuer tout au long du semestre en raison de la stratégie de Believe visant à accélérer la sortie des contrats de ventes physiques et de merchandising.

Evolution du chiffre d'affaires par secteur opérationnel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Variation S1 2023 – S1 2024		Semestre clos le 30 juin 2023
		En millions d'euros	En %	
Solutions Premium	440,9	52,4	13,5%	388,5
Solutions Automatisées	33,2	6,3	23,4%	26,9
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	474,1	58,7	14,1%	415,4

Solutions Premium

Le chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Premium a augmenté de 52,4 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, soit 13,5 %, passant de 388,5 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 440,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

La performance organique liée au streaming payant est restée solide tout au long du semestre, tandis que les activités de streaming financées par la publicité sont restées sous pression, notamment en Asie-Pacifique. Par ailleurs, Believe a continué à gagner des parts de marché supplémentaires au premier semestre.

Solutions Automatisées

Le chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Automatisées a augmenté de 6,3 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, soit 23,4 %, (20,5 % organique) passant de 26,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 33,2 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

Cette augmentation s'explique principalement par l'intégration de Sentric Music Group ainsi que par la mise en place d'un nouveau programme de marketing avancé, TuneCore Accelerator, qui stimule ses performances, notamment sur Spotify.

2. Coût des ventes

Le coût des ventes du Groupe a augmenté de 38,1 millions d'euros, soit 13,7 %, au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant de 276,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 315,0 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'évolution du coût des ventes au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par la croissance des reversements payés par le Groupe aux artistes et labels, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires liés aux contenus du catalogue du Groupe, pour les raisons exposées au paragraphe « 1. Chiffre d'affaires » ci-dessus.

3. Frais marketing et commerciaux

Les frais marketing et commerciaux du Groupe ont augmenté de 13,5 millions d'euros, soit 15,9 %, au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant de 84,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 98,4 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'évolution des frais marketing et commerciaux au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par les investissements continus réalisés par le Groupe dans les équipes locales et dans le développement de nouveaux services dans les zones géographiques clés. Chaque année, une part significative du chiffre d'affaires est réinvestie au niveau des segments permettant de renforcer les équipes et de préparer l'expansion de ses activités.

4. Frais technologie et produits

Les frais technologie et produits du Groupe ont augmenté de 6,5 millions d'euros, soit 25,2 %, au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant de 25,8 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 32,3 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'évolution des frais technologie et produits au cours du semestre clos le 30 juin 2024 est à rapprocher de la stratégie d'optimisation des investissements du Groupe dans les équipes locales. Le Groupe a par ailleurs lancé un nouveau programme « Be Odyssey » qui vise à optimiser davantage les capacités technologiques de la plate-forme centrale ayant pour incidence une augmentation des frais technologie et produits.

5. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs du Groupe ont augmenté de 1,2 millions d'euros, soit 4,3 %, au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant de 27,7 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 28,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'augmentation des frais généraux et administratifs au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par les investissements continus réalisés par le Groupe dans les équipes locales et dans le développement de nouveaux services dans les zones géographiques clés.

6. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe ont diminué de 9,3 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant d'un produit de 2,0 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à une charge de 7,3 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

Au 30 juin 2023, les autres produits et charges opérationnels du Groupe incluaient un produit lié à la renégociation du bail des locaux du siège social de Believe en France. Au 30 juin 2024, les autres produits et charges opérationnels du Groupe incluent des charges engagées par Believe pour son compte pour un montant de 5,8 millions d'euros liées à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Upbeat Bidco sur les actions de la société Believe.

7. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a diminué de 8,1 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant d'un profit de 1,0 million d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à une perte de 7,0 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

La diminution du résultat opérationnel du Groupe au cours du semestre clos le 30 juin 2024, s'explique par un accroissement moindre du chiffre d'affaires du Groupe (+14,1 %) en comparaison à l'augmentation de 16,6 % des charges opérationnelles (voir paragraphes ci-dessus).

8. Résultat financier

Le résultat financier du Groupe est passé d'un produit de 2,8 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à un produit de 4,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

(En millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Coût de l'endettement financier net	1,1	2,6
Autres produits / (charges) financiers	3,8	0,1
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	4,9	2,8

L'évolution du résultat financier au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par l'augmentation des gains et pertes de change pour 2,5 millions d'euros, des effets positifs de l'hyperinflation en Turquie pour 1,4 millions d'euros, compensée en partie par la diminution des produits (coûts) financiers pour 1,5 millions d'euros.

9. Résultat avant impôt

Le résultat avant impôt du Groupe a diminué de 5,9 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant d'un produit avant impôt de 3,8 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à une charge avant impôt de 2,1 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'évolution du résultat avant impôt au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par les évolutions du résultat opérationnel et du résultat financier au cours de ce semestre décrites aux paragraphes 7 et 8 ci-dessus.

10. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat du Groupe ont augmenté de 1,3 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant de 1,8 million d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 3,1 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

Pour le semestre clos au 30 juin 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'établit à 3,1 millions d'euros qui s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables supérieures aux produits d'impôts différés reconnus sur les pertes antérieures. Pour le semestre clos au 30 juin 2023, la charge d'impôts sur le résultat s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables des entités bénéficiaires du Groupe, par des retenues à la source sur les dividendes internes perçus, par l'effet du retraitement de l'hyperinflation en Turquie qui sont supérieurs aux produits d'impôts différés reconnus sur les pertes de la période.

11. Résultat net

En conséquence des évolutions décrites aux paragraphes ci-dessus, le résultat net du Groupe a diminué de 7,2 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, passant d'un bénéfice net de 2,0 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à une perte nette de 5,3 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

12. EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté du Groupe a augmenté au premier semestre 2024 pour atteindre 31,3 millions d'euros contre 24,2 millions d'euros au premier semestre 2023. La marge d'EBITDA ajusté s'est élevée à 6,6 % au premier semestre 2024, contre 5,8 % au premier semestre 2023, grâce à l'augmentation de la marge d'EBITDA ajusté au niveau des segments premium et automatisées.

L'évolution de l'EBITDA ajusté du Groupe au cours du semestre clos le 30 juin 2024 provient des éléments décrits dans les points 1 à 5 ci-dessus.

Évolution de l'EBITDA ajusté par secteur opérationnel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Variation S1 2023 – S1 2024		Semestre clos le 30 juin 2023
		En millions d'euros	En %	
Solutions Premium	65,2	8,0	14,0%	57,2
Solutions Automatisées	8,2	3,7	81,8%	4,5
Plateforme Centrale ⁽¹⁾	(42,1)	(4,6)	12,2%	(37,5)
EBITDA AJUSTÉ	31,3	7,1	29,3%	24,2

⁽¹⁾ La Plateforme Centrale ne constitue pas un secteur opérationnel selon IFRS 8 mais est suivie par le Groupe pour ses besoins de reporting interne et regroupe les coûts des fonctions opérationnelles centralisées suivantes, non affectés aux secteurs opérationnels Solutions Premium ou Solutions Automatisées : les équipes IT, produits et opérations qui développent et exploitent la technologie liée à la plateforme de distribution auprès des plateformes de distribution numérique et à l'analyse de données ; les équipes marketing, qui développent et exploitent les outils de promotion des artistes ; les équipes qui développent et structurent les offres commerciales ; et diverses fonctions supports telles que les équipes finance et ressources humaines.

Solutions Premium

L'EBITDA ajusté généré par l'activité Solutions Premium a augmenté de 8,0 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024, soit 14,0 %, passant de 57,2 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 65,2 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'évolution de l'EBITDA ajusté de l'activité Solutions Premium au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires de cette activité (voir le paragraphe « 1. Chiffre d'affaires » ci-dessus), partiellement compensé par l'augmentation des frais commerciaux et marketing, liée aux investissements réalisés dans ses organisations locales afin d'accroître les positions sur les marchés clés où la numérisation des genres musicaux s'accélère. Le Groupe s'est toutefois attaché à contrôler ses investissements dans les équipes locales au cours du premier semestre de l'année 2024.

Solutions Automatisées

L'EBITDA ajusté généré par l'activité Solutions Automatisées a augmenté de 3,7 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024 soit 81,8 %, passant de 4,5 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023 à 8,2 millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024.

L'évolution de l'EBITDA ajusté de l'activité Solutions Automatisées au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique principalement par l'intégration des activités d'édition en libre-service, partiellement compensé par une hausse des investissements sur l'offre TuneCore avec notamment la poursuite du déploiement de son nouveau programme de marketing TuneCore Accelerator.

Plateforme Centrale

Believe a continué à mettre en œuvre des plans d'efficacité pour optimiser ses investissements dans la plate-forme centrale et a également lancé au premier semestre 2024 son programme « Be Odyssey » pour se préparer à la prochaine phase de croissance et d'augmentation d'échelle. En conséquence, les coûts techniques et de produits ont augmenté de manière significative au premier semestre 2024. Les coûts de vente et de marketing ont progressé davantage en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires, tandis que les dépenses de gestion et d'administration ont diminué pour la première année depuis l'introduction en bourse. Malgré l'augmentation des coûts techniques et de produits, les coûts de la Plateforme Centrale sont restés stables en pourcentage du chiffre d'affaires.

L'EBITDA ajusté de la Plateforme Centrale a été inférieur à celui de l'année dernière en pourcentage du chiffre d'affaires, à 8,9 % contre 9,0 % au 1er semestre 2023. En excluant l'effet lié à la capitalisation, les coûts de la Plateforme Centrale ont représenté 10,3 % du chiffre d'affaires contre 10,9 % au 1er semestre 2023.

Situation et flux de trésorerie

1. Présentation et analyse des principales catégories d'utilisation de la trésorerie du Groupe

Les avances aux artistes et labels

Les avances sur reversements payées par le Groupe aux artistes et labels (voir le chapitre 1 paragraphe 1.2.3 « Une plateforme de développement pour les artistes et labels locaux leur offrant des contrats en ligne avec les pratiques de marché ou supérieures à ces pratiques » du Document d'enregistrement universel 2023 disponible sur le site internet de Believe pour une description du mécanisme des avances) ont un impact négatif sur son besoin en fonds de roulement et conduisent à une consommation de trésorerie immédiate par le Groupe.

Le montant des avances sur reversements payées par le Groupe aux artistes et labels a augmenté ces dernières années, en raison de la croissance de son chiffre d'affaires, mais aussi par le lancement d'offres commerciales dédiées (Artists Solutions ou Artist Services) dont le démarrage induit le versement d'avances, dont se servent les artistes pour financer le développement des titres ou albums (voir également les paragraphes 5.3.2.5 « Le besoin en fonds de roulement », 3.1.2 « Risques liés aux relations avec les labels et artistes » et 3.1.4 « Risques de liquidité » du Document d'enregistrement universel 2023). Par ailleurs, le Groupe a eu de nombreuses opportunités commerciales pour renouveler plusieurs contrats sur des durées beaucoup plus longues et à des conditions financières plus attractives avec plusieurs labels de premier rang et d'artistes établis.

Le montant net des avances aux artistes et labels non recouvrées s'élève à 283,7 millions d'euros et 258,6 millions d'euros au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 respectivement.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du Groupe se répartissent entre les catégories suivantes :

- les investissements dans le développement de sa plateforme technologique, représentés essentiellement par les coûts capitalisés de développement des immobilisations incorporelles ;
- les acquisitions de sociétés ou d'activités dans le cadre de sa politique de croissance externe.

Les coûts de développement capitalisés en immobilisations incorporelles se sont élevés à 8,3 millions d'euros et 9,2 millions d'euros au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023 respectivement.

Les décaissements liés à l'acquisition de filiales, nettes de la trésorerie acquise sont nuls au 30 juin 2024.

Paiement d'intérêts et remboursement de dettes financières

Le Groupe affecte une partie de ses flux de trésorerie au service et au remboursement de son endettement. Le Groupe a perçu des intérêts financiers d'un montant net de 1,9 millions d'euros et de 3,2 millions d'euro au titre des exercices clos le 30 juin 2024 et 2023 respectivement. Il a par ailleurs versé, au titre du remboursement de ses emprunts, 0,5 million d'euros et 1,5 million d'euros au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023 respectivement.

Les paiements de loyers ont par ailleurs représenté 5,5 millions d'euros et 5,1 millions d'euros au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023 respectivement.

2. Flux de trésorerie consolidés du Groupe

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie du Groupe pour les semestres clos le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023 :

<i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2023
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(13,1)	(27,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(18,3)	(54,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(1,1)	(2,6)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nette de la trésorerie passive et hors effets de change	(32,4)	(84,3)

(a) Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Le tableau suivant présente les éléments des flux nets de trésorerie générés par l'activité :

<i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2023
Résultat net	(5,3)	2,0
Amortissements et dépréciations des immobilisations	24,8	21,2
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	5,8	3,6
Coût de l'endettement financier	(1,1)	(2,6)
Charge d'impôts	3,1	1,8
Dotations nettes aux provisions et avantages au personnel	0,2	(0,1)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, incluant les dividendes reçus	0,3	1,2
Neutralisation des plus ou moins-values de cession	(0,1)	(0,9)
Autres éléments sans effets de trésorerie	(4,4)	(7,6)
Impôts recouverts / payés	(2,3)	(2,9)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(34,3)	(42,9)
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	(13,1)	(27,2)

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité du Groupe se sont élevés à (13,1) millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2024 et (27,2) millions d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2023.

La variation des flux nets de trésorerie générés par l'activité du Groupe de 14,1 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique notamment par les principaux effets suivants : (i) l'augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement du Groupe, à hauteur de 8,6 millions d'euros (ii) l'augmentation des amortissements et dépréciations des immobilisations, à hauteur de 3,6 millions d'euros, (iii) l'augmentation des autres éléments des flux de trésorerie générés par l'activité, à hauteur de 9,0 millions d'euros, compensée par (iv) la diminution du résultat net du Groupe, à hauteur de 7,2 millions d'euros.

(b) Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Le tableau suivant présente les éléments des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement :

<i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2023
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15,3)	(18,4)
Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,1	1,0
Acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	-	(36,6)
Diminution (augmentation) des prêts	(0,7)	-
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants	(2,4)	(0,6)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(18,3)	(54,6)

L'augmentation des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement du Groupe de 36,3 millions d'euros au cours du semestre clos le 30 juin 2024 s'explique par l'impact non récurrent de l'acquisition de Sentric sur 1^{er} semestre 2023.

(c) Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Le tableau suivant présente les éléments des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement :

<i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2023
Souscriptions d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	(0,5)	(1,5)
Remboursement des dettes de loyer	(5,5)	(5,1)
Intérêts financiers payés	1,9	3,2
Augmentation (réduction) de capital par les actionnaires	2,9	0,8
Cession (acquisition) des actions propres	-	-
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1,1)	(2,6)

(d) Cash-flow libre

Le cash-flow libre correspond aux flux nets de trésorerie des activités opérationnelles, après prise en compte des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, et retraité (i) des coûts liés aux acquisitions, (ii) des coûts d'acquisitions d'un groupe d'actifs ne répondant pas à la définition d'un regroupement d'entreprises, et (iii) des avances liées aux contrats de distribution destinées spécifiquement à de l'acquisition d'actifs (acquisition de sociétés, de catalogues, etc...).

Cet indicateur, qui traduit la capacité du Groupe à générer de la trésorerie par ses activités opérationnelles, est pris en compte par la Direction générale pour définir sa stratégie d'investissement et sa politique de financement. Le cash-flow libre constitue un indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n° 2015-12. Le cash-flow libre n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée par les normes IFRS. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle qui constituent des mesures définies par les IFRS ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer le cash-flow libre de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe.

Le cash-flow libre et les flux nets de trésorerie liés à l'activité se réconcilient comme suit avec les données du tableau des flux de trésorerie consolidés :

<i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin	
	2024	2023
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(13,1)	(27,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15,3)	(18,4)
Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,1	1,0
Coûts liés aux acquisitions	0,9	1,3
Coûts d'acquisitions d'un groupe d'actifs	2,0	5,6
Avances liées aux contrats de distribution destinées spécifiquement à de l'acquisition d'actifs (acquisition de sociétés, de catalogues)	6,1	4,8
CASH-FLOW LIBRE	(19,4)	(32,9)

Le cash-flow libre du Groupe s'élève à (19,4) millions d'euros et (32,9) millions d'euros au titre des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 respectivement.

L'augmentation du cash-flow libre de 13,5 millions d'euros s'explique principalement par l'augmentation des flux nets de trésorerie générés par l'activité à hauteur de 14,1 millions d'euros (voir par ailleurs le paragraphe « Flux nets de trésorerie générés par l'activité » du présent document).

Par ailleurs le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit de 170 millions d'euros non tirée à la clôture. En effet, lors de son introduction en bourse, le Groupe a procédé, avec effet à la date de règlement-livraison des actions de la Société offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, au remboursement intégral du Contrat de crédits grâce au produit de son augmentation de capital, concomitamment à la mise en place d'un nouveau contrat de crédit syndiqué, en remplacement du Contrat de Crédits (voir le paragraphe 5.3.3.1 « Contrat de Crédit Renouvelable » du Document d'enregistrement universel 2023).